



## FINALES DEPARTEMENTALES PAR CLASSEMENT

**Dimanche 23 février 2025**

Halle des Sports Benoît FRACHON  
5 rue Jean Jaurès  
42240 UNIEUX

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les finales par classements **concernent tous les joueuses et joueurs** licenciés en Loire/Haute-Loire, exceptés les poussins qui n'ont pas le droit de participer à une compétition avec des seniors (Règlement fédéral). Les parties seront comptabilisées avec un coefficient de 1.25

#### - ORGANISATION SPORTIVE

L'échelon départemental est qualificatif pour l'échelon régional qui se déroulera les 10 et 11 mai à PRIVAS.

*Attention*, un joueur ne pourra disputer que le tableau correspondant à son **classement de début de phase**.

#### - ORGANISATION DE LA COMPETITION

##### A. TABLEAUX

4 tableaux seront organisés en Messieurs et en Dames :

DAMES	Qual. RA	MESSIEURS	Qualif. RA
Tableau F05 : 500 à 599pts	Pas de quotas	Tableau H08 : 500 à 899pts	4 (à confirmer)
Tableau F07 : 600 à 799pts	Pas de quotas	Tableau H10 : 900 à 1099pts	5 (à confirmer)
Tableau F09 : 800 à 999pts	Pas de quotas	Tableau H12 : 1100 à 1299pts	2 (à confirmer)
Tableau F12 : 1000 à 1299pts	Pas de quotas	Tableau H15 : 1300 à 1599pts	2 (à confirmer)

**Pas de quotas pour les féminines : les joueuses ayant participé à l'échelon départemental sont autorisées à s'inscrire au niveau régional.**

**Tous les joueurs et joueuses qualifiés par l'échelon départemental doivent confirmer leur participation suivant les modalités fixées par la ligue sinon, ils ou elles ne seront pas autorisés à participer à l'épreuve régionale.**

## B. DEROULEMENT

- Les poules sont constituées de 3 joueurs (ses).
  - Poules de 3 ou 4 avec 3 qualifiés par poule.
  - Les parties se jouent au meilleur des 5 manches dans tous les tableaux et les poules, avec des balles plastiques agréées fournies par les joueurs.
  - Si cela est judicieux, le JA s'autorise à former des poules de 4 avec 3 sorties de poule, l'idée est que chacun fasse un minimum de 3 parties sur la journée.
- Dans le cas où le nombre de joueurs soit plus important que l'an dernier, les horaires peuvent être modifiés. On pourra éventuellement prévoir des poules de 4 joueurs avec 2 qualifiés par poule.**
- Les joueurs (ses) qualifiés (es) pour l'échelon régional devront obligatoirement **confirmer à la Ligue leur participation (ou non) selon la date en vigueur et consultable sur le site de <https://www.laura-tt.fr/>**
  - Tout (e) joueur(se) engagé(e) et absent(e) sans excuse valable (écrite et adressée au Comité dans les 24 heures) sera sanctionné(e) et devra s'acquitter d'une pénalité financière, d'un montant fixé par la Commission Sportive Départementale, pénalité qui sera réclamée à son club.

**JUGES – ARBITRES :** Martine BERTHELEMY (06 08 84 82 01)

**Inscriptions : depuis le site Internet [www.comitett4243.fr](http://www.comitett4243.fr)  
Elles se feront entre le 28 janvier 2025 et le mardi 18 février (minuit).**

### Horaires

<b>Tableaux H08 :</b>	Pointage 8h30	Début 9h00
<b>Tableaux H10 et H12 :</b>	Pointage 10h00	Début 10h30
<b>Tableaux F05 F07 F09 F12 et H15 :</b>	Pointage 12h00	Début 12h30

**Buvette & restauration assurées dans le respect des normes sanitaires en vigueur**

**Prix de l'inscription : 8 €**

Les inscriptions devront parvenir **le mardi 18 février 2025** dernier délai  
**[Sur www.comitett4243.fr](http://www.comitett4243.fr)**